

Kelvin lève 5 millions d'euros pour son logiciel générant des plans de rénovation énergétique

Créée l'année dernière, la start-up française Kelvin déploie une solution qui combine des outils d'inspection visuelle avec plusieurs bases de données pour générer des études énergétiques. Avec ce nouveau financement, elle souhaite développer de nouvelles fonctionnalités et atteindre la centaine de clients en 2025.

Yoann Bourgin

10 juin 2024 \ 18h00 - 2 min. de lecture

Projet	Adresse du bien	DPE estimé	DPE projeté	Statut	Travaux Estimés
Dumas Toulouse (31)	3, impasse Pablo Casals 31200 TOULOUSE	E	En cours	En cours	-
Gaudin Blagnac (31)	15 Av. du Général Compans 31700 Blagnac	D	A	Présenté	22 577€
Rosselet Toulouse (31)	12 Rue Charles de Rémusat 31000 Toulouse	F	G	Présenté	38 437€
Vautier Gardouch (31)	4, chemin de Vieillevigne 31290 Gardouch	G	B	Devis signé	57 945€

© Kelvin - La plateforme logicielle proposée par la start-up Kelvin propose à ses clients d'obtenir des recommandations de travaux chiffrées et d'améliorer le diagnostic de performance énergétique (DPE).

Kelvin, start-up française spécialisée dans la conception de plans de rénovation énergétique, annonce ce 10 juin avoir levé 5 millions d'euros. Le tour de table a été mené par Racine², fonds d'investissement de la MGEN opéré par Makesense et Serena, avec le soutien du fonds européen Seedcamp, Raise Capital, Kima Ventures et Motier Ventures. Plusieurs business angels du secteur de la rénovation ont également participé.

Améliorer le diagnostic de performance énergétique

La start-up déploie un logiciel SaaS qui génère des plans de rénovation énergétique. Ces plans permettent d'évaluer, à distance, la performance énergétique du logement, de proposer des recommandations de travaux chiffrées et d'améliorer le diagnostic de performance énergétique (DPE). "La rénovation est un objet complexe, car elle fait intervenir au minimum trois à quatre corps de métiers différents : plaquistes, chauffagistes, menuisiers, etc.", explique Clémentine Lalande, CEO de Kelvin. Il s'agit de montants importants, 50 000 euros en moyenne sur un logement. Kelvin

permet de faciliter la rénovation énergétique des logements au moment de la conception de la rénovation.”

Le logiciel se base sur un outil de computer vision, qui réalise une inspection visuelle photo et vidéo du logement. Cette inspection visuelle est ensuite augmentée grâce à une dizaine de bases de données publiques, afin de récupérer des informations préexistantes sur le logement (plans 2D, 3D, open data, cadastre et données fiscales). *“Nous avons des données propriétaire que nous agrégeons, tout comme certaines données d’inspection visuelle,* poursuit Clémentine Lalande. *Nous travaillons par exemple avec deux partenaires techniques, que sont le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) et la plateforme data URBS.”*

La start-up revendique une dizaine de clients B2B

La jeune pousse a été fondée en mars 2023, et a lancé sa plateforme logicielle en février. Elle revendique actuellement une dizaine de clients B2B. *“Notre cible principale, ce sont les acteurs des travaux,* explique la CEO de Kelvin. *Mais aussi les acteurs de l’immobilier, impactés par les interdictions de vente et de location liées aux DPE et les acteurs du financement, comme les banques de détail.”* La solution est d’ores et déjà déployée chez des maîtres d’œuvre, des plateformes de mise en relation et des agences immobilières.

Grâce à cette levée de fonds, Kelvin souhaite développer de nouvelles fonctionnalités et étoffer son équipe, pour passer de 12 à 30 collaborateurs l’année prochaine. La start-up espère également se renforcer sur la partie commerciale : *“Aujourd’hui, avec les premières interdictions qui approchent, nous avons du mal à répondre à la demande”*, confie Clémentine Lalande. Les logements classés G sur le DPE ne pourront plus être loués à partir du 1^{er} janvier 2025, interdiction qui s’étendra aux logements classés F en 2028. Kelvin vise une centaine de clients en 2025, et la réalisation de 5000 études énergétiques d’ici à la fin de l’année.